

AMÉRIQUE LATINE - Ces enfants qu'on ne voit pas ; Enlèvements d'enfants mexicains ; Enfants des rues en Haïti ; Travail des enfants ; Tourisme sexuel

samedi 1er avril 2006, mis en ligne par [Dial](#)

Dial a déjà publié plusieurs fois des dossiers sur les enfants d'Amérique latine (voir la liste en fin de dossier). Il convient d'y revenir car on ne peut se permettre d'oublier le sort de ces humains fragiles et porteurs de l'avenir. Bien sûr, tous les enfants d'Amérique latine ne sont pas dans les situations difficiles rappelées ci-dessous. Mais nous avons un devoir de vigilance particulière à l'égard de ceux qui sont victimes de la dureté des adultes et de conditions globalement inhumaines. Plusieurs situations sont évoquées ci-dessous, affectant divers pays : disparitions et enlèvements, travail précoce, vie dans la rue, exploitation sexuelle. Des mesures positives sont heureusement signalées.

Ces enfants qu'on ne voit pas

L'UNICEF (Fondation des Nations unies pour l'enfance) a divulgué le 14 décembre 2005 la publication Etat mondial de l'enfance 2006 : Exclus et invisibles, dans laquelle est analysée la situation des enfants et adolescents qui vivent dans des conditions de grande vulnérabilité et dont la protection est difficile. Cette publication explore les causes d'exclusion et de maltraitance dont souffre l'enfance. Pour l'UNICEF, ces enfants perdent toute visibilité lorsqu'ils sont obligés de travailler en tant que domestiques ou lorsqu'ils tombent dans des réseaux de trafic d'êtres humains.

En Amérique latine et dans les Caraïbes près de 11% des enfants de 5 à 14 ans travaillent.

Outre les mauvaises conditions de travail, ils n'ont pas accès à l'école, à la santé et à d'autres services élémentaires nécessaires à leur développement. Dans le monde entier, il y a approximativement 171 millions d'enfants obligés à travailler dans des conditions dangereuses et avec du matériel peu sûr, dans des usines, des mines et dans l'agriculture.

Lors de la présentation, à Londres, de ce rapport, la directrice de l'exécutif de l'UNICEF, Ann M.Veneman a dit qu'« on ne peut pas obtenir un progrès durable si l'on continue à se désintéresser des enfants qui sont dans l'extrême nécessité : les plus pauvres et les plus vulnérables, ceux qui sont victime d'exploitation et de maltraitance. »

Près de 2 millions d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle dans le monde « cachés aux yeux du public par ceux qui les exploitent, privés d'éducation et des aides essentielles, les enfants victimes de cette catégorie d'exploitation sont sans doute les plus invisibles de tous ». Selon le rapport, le taux de mortalité infantile parmi les moins de 5 ans est de 31 pour mille pour les enfants nés et vivants en Amérique latine et dans les Caraïbes. A Haïti, ce chiffre monte à 117 et en Bolivie à 69. Près de 9% des

nouveaux nés latino américains et caraïbéens ont un poids inférieur à la norme, alors que dans les pays industrialisés ce taux est de 7%.

Les conditions sanitaires des pays latino-américains et caraïbéens ne contribuent pas à une amélioration de la santé de la population, 25% des habitants de cette région n'ont pas accès à des moyens d'assainissement adaptés tandis que dans les pays industrialisés tous les habitants disposent de moyens d'assainissement de base. Les gouvernements des pays industrialisés dépensent 16% de leur budget pour la santé, en Amérique Latine et aux Caraïbes cette dépense correspond, en moyenne, à 7% des budgets des gouvernements.

Le rapport Enfance 2006 indique que les enfants subissent des privations de leurs droits parce qu'ils sont obligés de travailler à des postes qui devraient être occupés par des adultes ; on ne leur laisse pas la possibilité de franchir les étapes fondamentales pour le développement d'un enfant.

Le rapport indique que les enfants et les adolescents qui ne bénéficient pas des services de soutien élémentaires ont une plus grande vulnérabilité face à l'exploitation parce qu'ils disposent de moins d'informations pour se protéger et disposent de moins d'alternatives économiques. Pour ceux qui ont élaboré le rapport, si l'on ne prête pas une plus grande attention à ces enfants invisibles, ils resteront des oubliés « prisonniers d'une enfance dominée par l'abandon et la maltraitance, ce qui risque d'avoir des conséquences dévastatrices sur le long terme pour leur équilibre et pour le développement des pays dans lesquels ils vivent. »

[ADITAL](#), 15 décembre 2005

Enlèvements d'enfants mexicains

Ian, quatre ans, a été enlevé chez lui, dans l'Etat de Mexico. Son cadavre, portant des traces de coups et d'abus sexuel, a été retrouvé peu après par le personnel d'entretien, sous le lit d'un hôtel dans la capitale. La mort de Ian, enlevé le 15 juillet 2005 vient s'ajouter aux disparitions de plus de 120 000 enfants, garçons et filles, survenues au Mexique depuis 1996, selon les chiffres communiqués par le bureau du procureur général de la République.

« La mère de Ian a pu l'identifier grâce aux chaussures qu'il portait encore aux pieds », a raconté à IPS Maria Elena Solis, présidente de l'Association mexicaine des enfants enlevés et disparus, une association indépendante. Les enquêtes de police ont permis d'identifier et d'arrêter l'assassin, qui reconnut être voisin de la famille et confessa que le crime était une vengeance à l'encontre de la mère de l'enfant avec laquelle, semble-t-il, il avait entretenu une relation affective. C'est là un exemple de la vulnérabilité à laquelle se trouvent exposés les mineurs jusque dans leur propre foyer. « L'assassin savait que l'enfant était seul chez lui et en profita pour l'enlever », a dit Maria Elena Solis.

Cette dernière a créé l'association en 1996 après que ses deux petites filles de huit mois et deux ans aient été enlevées par quelqu'un qui avait essayé de les vendre à un couple qui avait des problèmes de fertilité. Une intervention policière rapide permit de sauver les deux petites filles. « J'ai subi cette perte, j'ai connu l'angoisse du désespoir et je comprends la douleur qui s'empare des milliers de couples auxquels on a enlevé un enfant » a-t-elle expliqué.

Cette militante a fait état d'un autre cas, celui d'Axel, enlevé chez lui, dans l'Etat de Mexico, en janvier, en même temps que sa sœur de huit ans et un frère de six ans. L'auteur du rapt, un ami de leur père, les enleva un jour où ils étaient seuls en leur faisant croire qu'ils allaient faire des courses. Il les emmena à l'ouest du pays, dans l'Etat de Sinaloa. Là, il battit à mort Axel et abandonna sa sœur et son frère à l'Auberge de l'Ange gardien. A.M. Solis raconta : « Lorsque nous avons récupéré les deux enfants

survivants ils nous ont dit que l'ami de leur papa avait frappé leur frère à l'estomac et lui criait qu'il ne l'aimait pas. »

En une décennie environ l'association a récupéré 274 des 500 mineurs pour lesquels une demande de recherche avait été déposée. Dans la majorité des cas, les enfants sont retrouvés vivants. Parfois seulement on n'arrive que pour récupérer le cadavre. A.M. Solis se souvient qu'en janvier 2003, un homme enleva Abel, quatre ans. La presse diffusa largement l'information ce qui, semble-t-il, provoqua la nervosité du ravisseur qui décida de l'assassiner.

Angelica de la Peña, député de gauche du parti de l'opposition, le Parti de la révolution démocratique, présidente de la Commission spéciale pour l'enfance, l'adolescence et la famille, a indiqué à IPS que, malgré tout, 70% des cas d'enlèvements de mineurs sont le fait de parents en situation de séparation. Elle a ajouté que les 30% restants comprennent un ensemble de délits tels que la vente d'enfants en vue d'adoption au plan national ou international, d'alimentation des réseaux pornographiques et d'exploitation sexuelle, ou encore, dans un moindre degré, le trafic d'organes en direction du pays voisin, les Etats-Unis. Dans ces cas là, a-t-elle fait remarquer, il est rare de les retrouver.

On a commencé à décompter les 120 000 disparitions de mineurs en 1996 alors que la population mexicaine était de 97 millions de personnes dont 60 millions vivaient dans la pauvreté. Le pays compte aujourd'hui 104 millions d'habitants.

« Le parlement a adopté en avril les réformes du code pénal qui mettent au nombre des délits graves les enlèvements de mineurs et leur exploitation dans le cadre d'activités délictueuses », a indiqué Angelica de la Peña.

Guillermo Tamborrel, également député, mais du parti conservateur du gouvernement, le Parti d'action nationale, et qui appartient à la Commission de réflexion sur les populations vulnérables, a mis en avant le fait que la réforme pénale punit avec une plus grande sévérité ceux qui blessent, portent atteinte à des mineurs ou les utilisent dans des activités délictueuses. « Les peines vont de 25 à 50 ans d'emprisonnement », a-t-il expliqué.

« Les gangs qui se livrent au trafic de mineurs sélectionnent leurs victimes en fonction d'intérêts commerciaux. Les nouveaux-nés et les moins de trois ans sont vendus à des couples sans enfants, de 4 à 11 ans les enfants sont utilisés pour demander l'aumône dans les rues des grandes villes et ceux de 12 à 18 ans sont vendus à des réseaux d'exploitation sexuelle », a dit Tamborrel. Il a ajouté : « Des organisations civiles ont rendu compte de cas de mineurs vendus 30 000 dollars. On a également mis en évidence que le nombre le plus élevé de vols d'enfants destinés à être vendus correspond aux secteurs les plus pauvres de la population. Parfois les parents vendent l'un de leurs enfants afin de se procurer l'argent qui leur permettra de faire face à la pauvreté ou bien ils louent leurs enfants en tant que mendiants des rues ». Selon Tamborrel, ce phénomène est surtout fréquent parmi les groupes indigènes qui émigrent vers les grandes villes. Depuis 2004, dans l'intention de réduire les dangers courus par les enfants dans la capitale du Mexique, les autorités municipales, des législateurs du parti écologiste des Verts et des travailleurs de l'entreprise de boissons Coopérative Pascual Boing, animent une campagne d'information sur le danger que représentent les bandes organisées. Il s'agit de recommandations simples à destination des enfants et de leurs parents comme, par exemple, de ne laisser les enfants seuls ni à la maison ni dans un véhicule, de choisir des lieux sûrs où ils aillent jouer, de faire attention dans le choix du personnel de maison, de ne publier ni diffuser des photographies des enfants et de ne porter à la connaissance d'inconnus aucune information à caractère économique.

Depuis l'an dernier l'administration de la ville de Mexico distribue aux familles une carte d'identité des mineurs qui comporte une photo récente, les empreintes digitales, une mèche de cheveux, en vue d'analyses génétiques dans le cas d'une éventuelle disparition, et les coordonnées d'un adulte proche de la famille qui assume la responsabilité de s'occuper de l'enfant mineur à la sortie de l'école publique.

Les principales chaînes de télévision, Televisa et TV Azteca donnent leur appui aux organisations civiles à la recherche d'enfants perdus, en émettant gratuitement des messages en relation avec la recherche.

Elles transmettent sur les écrans aux heures d'audience maximale, les photos des enfants, en appelant à collaborer à les localiser. De telles annonces ont permis de savoir ce qu'étaient devenus Ian et Abel.

Article de Adrián Reyes

[IPS](#), juillet 2005

Enfants des rues en Haïti

Au milieu de la rue, dans la foule, un groupe d'enfants de la rue tente d'arrêter automobilistes et passants pour leur réclamer un peu d'argent. Ce type de scène est devenu désormais fréquent dans bien des quartiers de Port au Prince, capitale de Haïti. Dans cette seule ville, il y a des milliers d'enfants qui vivent dans la rue. L'extrême pauvreté et l'instabilité politique ne leur ont laissé aucune autre possibilité que de lutter pour leur survie. Pour rester en vie, beaucoup lavent des voitures, se chargent de porter des valises et des baluchons dans les omnibus ou demandent l'aumône, tandis que d'autres entrent dans les gangs armés en quête de protection et d'une meilleure chance de survie. « Ces enfants manquent d'affection et de protection. Ils n'ont accès ni à la nourriture ni à l'éducation, ils subissent constamment la menace de violences de toutes sortes, y compris les abus sexuels et l'exploitation », a déclaré Sylvana Nzirorera, déléguée de l'UNICEF à Haïti.

La santé et les conditions d'hygiène des gamins qui vivent dans la rue sont précaires. Beaucoup sont atteints de maladies de la peau ou respiratoires ainsi que d'infections sexuellement transmissibles. Le taux d'infection par le virus du sida parmi les gamins qui vivent dans la rue est de 20%, dont la plupart des cas apparaissent chez les fillettes.

Lakou - Un rayon de lumière pour beaucoup de gamins qui vivent dans la rue

Au cœur de cette sombre réalité, divers centres d'accueil ont joué le rôle d'un rayon de lumière pour beaucoup de gamins qui vivent dans la rue. Il y a parmi ceux-ci le centre de Lakou. Dirigé par le père Attilio Stra, un père d'origine italienne qui a, à son actif, trente ans de travail auprès des enfants vivant dans la rue à Haïti, le centre leur propose la sécurité d'un lieu où jouer, rire et acquérir des connaissances utiles. Tous les jours, environ 200 enfants et adolescents traversent l'énorme patio du centre (lakou signifie patio en créole). Tous, depuis ceux qui roulent en mobylette jusqu'à ceux qui roulent en patins, se sentent libres de récupérer leur enfance au centre Lakou : « Presque tous les enfants qui viennent au centre sont traumatisés, suite à de terribles expériences. Ils ont été très maltraités », dit le Père Attilio, directeur du centre. « Il est pratiquement impossible de trouver un enfant qui ne porte pas de cicatrices sur son corps. Nous leur proposons de venir au centre et à travers une formation professionnelle nous les préparons pour accéder à un futur meilleur », ajouta-t-il. Garçons et filles y trouvent une occasion pour d'apprendre la mécanique, la métallurgie, la coiffure et la confection. Le centre dispose également d'une crèche pour les enfants des filles qui vivent dans la rue, qui deviennent mères très tôt.

« J'ai eu mon premier enfant à 14 ans et j'ai accouché dans la rue », dit Nana Pierre qui a 18 ans. « J'ai trois enfants, le premier est né alors que j'avais 16 ans. Voici mon fils, il a 4 ans. J'ai accouché dans la rue », dit Marienette Azor qui a 20 ans.

Les jeunes femmes comme Nana et Marienette sont les plus vulnérables. Les mauvaises conditions et les dangers de la vie dans la rue font d'elles des cibles faciles pour être exploitées et contracter le virus du sida.

Bien que le centre Lakou ait été un refuge pour de nombreux enfants et bébés sans foyer, il ne peut les accueillir que pour un temps limité. Tous les jours, après quelques heures de paix et de confort, la nécessité de gagner leur vie ramènera les enfants à la rue.

Travail des enfants

- Chili :

200 000 enfants au travail

L'étude « Travail des enfants et peuples originaires au Chili » révèle que les enfants indigènes doivent exécuter de lourdes activités au cours de longues journées de travail. Le document, produit par le collège des professeurs du Chili, avec l'appui de l'Organisation internationale du travail, a été fait dans le but de sensibiliser et de prévenir le travail des enfants parmi les peuples originaires Aymara et Mapuche situés respectivement dans la première et la neuvième région du pays. Les travaux les plus habituels que font les enfants indigènes sont la récolte, les semailles et la vente des produits agricoles, ainsi que la garde du bétail. Certains adolescents manœuvrent des tracteurs ou utilisent des machines lourdes pour leur travail.

Près de 200 000 enfants entre 5 et 17 ans travaillent au Chili. Toutefois des indigènes mineurs, surtout ceux qui vivent dans des zones isolées, contraints par la misère, choisissent le travail à la place du collège. Selon le dernier recensement de la population en 2002, les indigènes au Chili sont environ 680 000, dans leur majorité appartenant aux peuples Mapuche dans le sud et Aymara dans le nord.

L'étude prend appui sur la vision des professeurs ruraux, qui sont conscients des obligations précoces de leurs élèves en matière de travail et qui leur accordent des facilités pour combiner leurs activités et éviter qu'ils ne désertent. Dans des communes comme Colchane (Tarapacá), le travail des enfants est perçu comme un passage nécessaire de l'enfance à l'âge adulte. Dans la neuvième région, l'étape de la cueillette des piñones et des masquetas retardent le calendrier scolaire, car les élèves viennent en classe deux mois plus tard.

Selon la publication, l'obligation de travailler expose beaucoup d'enfants et adolescents à de graves risques de santé et conduit à la désertion scolaire, ce qui contribue à refermer le cercle de la pauvreté et de la précarité qui enserre la population indigène et rurale. En relation avec le temps passé à s'occuper de la famille, 86% des enfants indigènes travaillent entre quatre et six heures par jour. On constate également qu'environ 10% des enfants indigènes doivent travailler en raison de la situation de pauvreté qui affecte leur famille.

[ADITAL](#), 3 février 2006.

Enfants indigènes, de l'école au travail

Ils rêvent de devenir médecins, avocats ou journalistes, mais ce que leur promet l'avenir, c'est un travail de chauffeur ou de domestique. Telle est la situation des enfants aymaras et mapuches du nord et du sud du Chili qui, victimes de la pauvreté, finissent par abandonner leurs études pour aller travailler.

Camilo Liempi Painecura , âgé de 14 ans, vit avec sa famille d'origine mapuche dans une zone rurale de la commune de Carahue, dans la neuvième région de la Araucanía, à 670 kilomètres au sud-ouest de Santiago. Comme beaucoup de garçons et de filles du pays, il rêve de faire des études de commerce, raison pour laquelle il fréquente l'école la plus proche de son domicile.

Mais Camilo perd parfois courage à cause de la fatigue et du peu de temps libre que lui laissent les travaux agricoles et d'élevage qu'il effectue sur la petite parcelle familiale et sur des terres du village. Ses parents, Hipólito et Verónica, veulent qu'il entre à l'université tout en invoquant, pour justifier ces tâches

familiales, la préservation de la culture du peuple mapuche, principale ethnie du pays. Ils ont expliqué à IPS qu'ils s'emploient ainsi à former un jeune mûr et responsable, en lui donnant des habitudes très différentes de celles des huincas (les non-indigènes), chose qui s'acquiert en travaillant dès le plus jeune âge.

Cette histoire se répète dans une grande partie des communautés mapuches ainsi que chez les Aymaras ; ces derniers, qui représentent, en nombre, la deuxième des ethnies originelles du pays, vivent dans des zones rurales de la neuvième région de l'Araucanía et de la première de Tarapacá, respectivement.

L'usage veut que les garçons aident aux semailles et à la récolte, et qu'ils participent au ramassage des pignons produits par l'araucaria, arbre originaire de cette zone du pays. Les filles s'occupent à l'élevage d'oiseaux et d'autres animaux domestiques ainsi qu'à l'entretien du jardin. De même, sur les hauts plateaux de la première région, à 2 000 kilomètres au nord-est de Santiago, les garçons aymaras prennent soin du bétail, notamment des lamas, alpagas et chèvres, et ils vendent des produits dans des foires publiques, où chargent et déchargent des camions de nourriture et d'animaux.

Chez ces enfants indigènes, les travaux qu'ils exécutent ainsi dans le désert ont pour conséquences, entre autres, l'assèchement de la peau et l'apparition précoce de rhumatismes, du fait des basses températures auxquelles ils sont exposés la nuit lorsqu'ils mènent paître le bétail.

Dans les zones chiliennes limitrophes du Pérou et de la Bolivie, de jeunes garçons sont également utilisés par des narcotrafiquants pour acheminer de petits paquets de drogue dans le désert, à pied ou à l'aide d'un moyen de transport interurbain. Les filles, surtout celles de plus de quinze ans, sont embauchées comme domestiques.

Malgré tout, les minorités ethniques défendent le travail de leurs enfants au motif qu'il fait partie de leur formation culturelle et de leurs valeurs, en plus de les aider à satisfaire des besoins immédiats de survie et de consommation. Cette valorisation du travail des enfants les rend plus vulnérables face au risque d'être exploités dans le monde du travail et de l'économie, et de devoir abandonner l'école.

Ce sont là quelques-unes des conclusions de l'ouvrage intitulé *Trabajo infantil y pueblos indígenas en Chile*, publié par l'Ordre des enseignements et inspiré d'une enquête réalisée en 2004 avec le soutien technique du bureau sous-régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance.

L'étude a été effectuée dans la vallée de Codpa, Colchane et Pisigachoque, villages de la première région, et dans les localités de Collimallín, Loncofilo, Trañi-Trañi et Puerto Saavedra, dans la neuvième région. « Ce qu'elle a d'intéressant, c'est qu'elle montre la réalité du travail des enfants chez les populations indigènes vue par les familles, les enfants eux-mêmes et leurs professeurs », a déclaré à IPS María Jesús Silva, coordonnatrice nationale du Programme international pour l'élimination du travail des enfants de l'OIT.

Il ressort de l'étude que, dans les campagnes, la tâche des maîtres d'école qui enseignent aux enfants indigènes est complexe parce qu'ils doivent constamment faire le choix entre demander moins à ceux qui travaillent ou leur demander la même chose que ce qu'ils attendent des autres élèves, au risque de les amener à abandonner définitivement leurs études. Les enfants interrogés reconnaissent que, après avoir effectué les travaux qu'on leur confie, ils sont extrêmement fatigués et n'ont plus envie de jouer ni de s'attaquer aux tâches ménagères. Certains d'entre eux présentent des problèmes de comportement, qui entraînent des difficultés d'apprentissage, des redoublements et des désertions.

Bien que le gouvernement ait créé en 1996 le Programme d'éducation interculturelle bilingue pour améliorer, par une diversification culturelle et linguistique, l'apprentissage des enfants scolarisés, cette initiative ne remplit pas encore pleinement son objectif. « Les enseignants connaissent souvent des problèmes d'adaptation du contenu, une importante demande sur le plan technique et administratif et un nombre élevés d'enfants par classe, ce qui n'aide pas à mettre sur pied des programmes plus novateurs », peut-on lire dans cette publication, et cette situation ne fait que s'aggraver dans les écoles qui ne

comptent qu'un professeur ou deux.

Le ministère du Travail et du Service national des mineurs (SENAME) et l'OIT ont mené en 2003 la première enquête sur le travail des enfants, qui a révélé que 196 000 enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans travaillent aux quatre coins du pays, et qu'ils vivent dans leur majorité en milieu rural.

Parmi eux, 107 676 travaillent dans des conditions « inacceptables », soit qu'ils fassent l'objet d'exploitation sexuelle, qu'ils se livrent à des activités illicites ou qu'ils soient employés à des tâches dangereuses.

Fort de ces observations, le SENAME a décidé de créer un registre des garçons et filles dans cette situation, sur la base des recherches effectuées par la police en civil et en uniforme et par la Direction du travail ; 1 700 mineurs sont actuellement inscrits sur la liste.

Angélica Marín, psychologue au Département de la protection des droits du SENAME, a applaudi à cette étude, parce qu'elle fait apparaître une réalité méconnue de l'opinion publique, en favorisant un débat sur les conditions de travail de ces mineurs.

« Il ne s'agit pas de remettre en question les traditions des peuples indigènes mais de protéger les enfants de ces ethnies qui font des travaux dangereux ou inadaptés à leur constitution physique, et qui les obligent en outre à renoncer à leurs études », a expliqué madame Marín à IPS.

« L'enquête révèle aussi d'autres difficultés que rencontrent les enfants de ces zones, comme la pauvreté, l'analphabétisme des parents et la solitude dans laquelle ils travaillent, difficultés qui les exposent à subir des mauvais traitements sexuels », a-t-elle enchaîné. Et d'ajouter : « L'étude servira à concentrer les ressources et à élaborer une réponse spécifique au problème que connaissent les mineurs indigènes. Tout l'enjeu est de savoir coordonner les travaux accomplis par les divers organismes que la question préoccupe dans le pays. »

Selon le recensement de 2002, près de 700 000 personnes, soit 4,6 pour cent de la population chilienne, appartiennent à des groupes ethniques, dont le principal est le peuple mapuche, avec 87,3 pour cent du total, suivi du peuple aymara, qui représente 7 pour cent de l'ensemble.

Article de Daniela Estrada

[IPS](#), février 2006

- **Bolivie :**

Enfants dans les mines

Plus de 13 500 enfants et adolescents travaillent dans l'exploitation minière artisanale en Bolivie, exposés à des accidents dus au gaz et aux explosions. Leur espérance de vie est de 45 ans.

Tarija - Il paraît 60 ans mais il vient à peine d'en avoir 35. Valentin Condori n'avait que 15 ans lorsque le gouvernement bolivien ferma les mines d'étain d'Etat, en 1985, et le licencia en même temps que 30 000 autres mineurs.

Condori assumait à 10 ans la responsabilité du foyer familial, du fait de la mort prématurée de son père, également mineur. Il est maintenant maçon, dans la ville de Tarija, au sud du pays. Sa santé est ruinée par la silicose (maladie due à la poussière de silice) et « il porte sur ses épaules les vieux souvenirs ». « J'avais huit ans quand j'ai commencé à aider mon père, malade, en travaillant en surface, à la mine de Chorolque. Quand il est mort, ses collègues ont accepté que je rentre dans les galeries en tant qu'assistant pour charger le minerai ; puis j'ai creusé le rocher, j'ai préparé la dynamite et je l'ai aussi faite exploser. Grâce à Dieu, il ne m'est jamais arrivé d'accident », a-t-il raconté à Tierramérica. « Nous commençons au petit

matin, nous mâchions de la coca, nous grillions quelques cigarettes et buvions un peu d'alcool, comme ça on se donnait du courage pour entrer dans la mine », se souvenait-il. Si on le compare avec les enfants qui travaillent actuellement dans les mines, Condori a été un petit mineur privilégié. Aujourd'hui il n'existe plus d'horaire journalier fixe ni de sécurité sociale, et l'Etat n'est plus patron. « J'ai même pris la retraite à 15 ans » expliqua-t-il, faisant référence aux licenciements massifs de 1985.

Selon le Centre de production minière, équivalent bolivien de l'organisation non gouvernementale nord-américaine Care, plus de 13 500 enfants et adolescents travaillent dans l'exploitation minière traditionnelle (extraction de l'étain, argent et zinc), principalement dans les départements du sud-ouest du pays d'Oruro et Potosi, et dans l'exploitation aurifère de la zone subtropicale de La Paz.

Selon un rapport de 2004 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), c'est la santé des enfants qui travaillent dans l'exploitation minière traditionnelle qui est la plus vulnérable. Ils sont exposés à des accidents car ils manipulent de la dynamite et inhalent des gaz toxiques et des particules de minerai. Leur audition diminue à cause du bruit des explosions, des marteaux piqueurs et autres machines, et ils doivent rester de longues heures dans des positions pénibles. En outre ils courent le risque d'avoir les pieds ou les mains écrasés, et des lésions musculaires des tendons et des articulations. Le contact avec des substances toxiques ou leur absorption provoquent des affections organiques aiguës et chroniques. La tuberculose et la silicose sont les maladies les plus fréquentes chez les mineurs.

Dans l'exploitation minière aurifère le baranquilleo (lavage du sable pour trouver l'or), se fait dans l'atmosphère insalubre de rivières polluées au mercure, aux sulfures, aux résidus minéraux, dans des eaux salées et dans l'ordure. Les enfants, garçons et filles, sont exposés à des maladies de peau ou respiratoires, à la fièvre jaune et aux rhumatismes, à des intoxications chroniques et à des diarrhées.

L'espérance de vie d'un mineur est d'environ 45 ans.

La Bolivie possède des outils juridiques tels que le Code du travail et le Code de l'enfance et de l'adolescence, qui établissent l'âge minimum pour travailler à 14 ans et interdisent l'embauche d'enfants dans des travaux dangereux et insalubres comme l'industrie minière. Le pays a également signé les conventions internationales relatives à la prévention et l'éradication du travail des enfants.

Des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux essayent de lutter contre le drame que représentent les enfants dans la mine.

Le Projet d'élimination progressive et de prévention du travail infantile dans la mine (PETIM) propose des alternatives en développant la formation technique à travers des ateliers de charpente, soudure, couture, et mécanique, installés dans les écoles fréquentées par des enfants travailleurs de la mine. A Potosi, berceau du légendaire Cerro Rico dont les gisements ont été exploités depuis la colonisation espagnole, environ un millier d'enfants vivent grâce aux diverses activités minières. L'organisation allemande non gouvernementale Kindernothilfe (KNH) développe un programme qui incite les enfants à étudier et dont le but est d'améliorer les conditions de travail. Environ 300 enfants profitent du programme sans abandonner le travail car, a expliqué à Tierramérica Alberto Masquera, directeur de KNH pour la Bolivie, « nous ne croyons pas que l'on puisse éradiquer le travail des enfants dans la mine, c'est une nécessité pour les enfants et pour les familles, afin d'améliorer leurs conditions de vie dans la mesure où il n'y a pas d'alternative professionnelle ».

La majorité des enfants incorporés à l'exploitation minière artisanale travaillent avec des outils primitifs dans des sites exploités par leurs familles ou par des coopératives.

La participation des enfants au travail se fait soit au niveau familial soit dans le cadre d'un travail rémunéré en argent ou en espèces par l'employeur. Dans le premier cas, ce sont des bras qui viennent s'ajouter pour une famille qui n'a pas les moyens d'engager des travailleurs. Dans le cas des coopératives, constituées par des ex-travailleurs des mines d'Etat, le paiement en argent ou en espèces est de 40 pesos (cinq dollars) par jour de travail au fond de la mine et de 10 pesos (1,3 dollar) en surface.

En outre, les enfants sont utilisés pour le juqueo (vol de minerai), qui a lieu de nuit dans les mines.

Article de José Luis Alcázar

[El Universal](#), 1er octobre 2005

Tourisme sexuel

Cartographie de l'exploitation sexuelle des enfants

L'Organisation internationale de défense des droits de l'enfant, Save the Children (Sauvez les enfants), a mené une enquête au Costa Rica, au Nicaragua et au Honduras pour établir une carte des flux migratoires et sociaux liés à l'exploitation commerciale à des fins sexuelles des enfants et adolescents, dans ces pays. L'objectif de l'organisation est de déterminer les causes qui provoquent et aggravent les agressions à l'encontre des enfants et adolescents afin que soient prises les mesures adaptées pour les combattre.

Le relevé cartographique permet d'identifier des facteurs sociaux, économiques, culturels et relatifs au genre (masculin / féminin), qui sont à l'origine de ces délits ; il permet en outre de localiser géographiquement et de classer les diverses formes d'exploitation sexuelle commerciale, le tourisme sexuel et le trafic d'enfants dans les zones étudiées, ainsi que de sensibiliser les autorités compétentes.

Une des conclusions de cette étude est que le développement économique atteint par ces pays, au cours des dernières années, suite à l'augmentation du tourisme, n'a pas contribué à améliorer la situation des enfants, filles ou garçons. Au Costa Rica l'augmentation du tourisme a été à l'origine de l'aggravation de l'exploitation sexuelle infantile. « C'est là un problème que l'Etat reconnaît. Son travail est gêné par l'immigration de fillettes et de garçons en provenance des pays voisins, en particulier du Nicaragua. L'insuffisante coordination avec les bureaux de l'émigration et le peu d'intérêt pour l'enfance au Nicaragua et au Panamá, ajoutées au manque de moyens, rendent difficile le développement d'une action adaptée à la situation. »

La législation du Costa Rica est constamment modifiée afin d'améliorer les lois relatives à la protection de l'enfance. Malgré cela le pays a besoin d'une réforme législative pour progresser sur le contrôle du trafic d'enfants à l'intérieur de ses frontières. Les causes de l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants et adolescents au Costa Rica sont la vulnérabilité de la frontière, (en particulier avec le Nicaragua), le fait que le pays, dans sa totalité, soit une destination touristique, la facilité d'accès, le travail des enfants, l'absence d'organismes institutionnels de protection de l'enfance, la pauvreté, le manque de moyens économiques, le manque d'éducation, la mauvaise information, l'éclatement de la cellule familiale, l'usage des drogues et le manque d'emploi, entre autres.

Au Nicaragua les facteurs générateurs d'exploitation sexuelle infantile sont les mêmes que ceux qui sévissent au Costa Rica, mais le peuple du Nicaragua est plus pauvre que celui du Costa Rica, ce qui aggrave la situation du pays et conduit la plus grande partie de la population à avoir recours à des activités illicites pour se procurer de l'argent. Un autre élément aggravant pour la situation du pays vient du fait que le Nicaragua est une porte d'entrée illégale vers les Etats-Unis, ce qui rend les frontières plus difficiles encore à surveiller et, dans ce pays, le trafic de fillettes et garçons destinés à une exploitation sexuelle est en augmentation.

Pour faire face aux violations des droits des enfants et adolescents au Honduras, Save the Children recommande « d'axer les efforts sur le repérage des voies de trafic car elles ne sont pas clairement définies ». Il y a au Honduras 42 points de passage qui peuvent servir illégalement pour entrer et sortir du pays par voie terrestre. L'organisation rappelle la nécessité d'instaurer des peines plus sévères à l'encontre de ceux qui se livrent à l'exploitation d'enfants, ainsi que d'ouvrir des enquêtes sur les cas

dénoncés.

L'organisation rappelle qu'établir une carte sur ce problème n'est pas une fin en soi mais doit servir d'outil afin d'éliminer l'exploitation sexuelle commerciale d'enfants et d'adolescents. Elle ajoute que cela est de la responsabilité de l'Etat et de la société civile de chaque pays.

[ADITAL](#), 14 février 2006.

Au Brésil, campagne d'information en direction des étrangers

Actuellement, une campagne destinée essentiellement aux touristes étrangers, pour qu'ils ne commettent pas le délit d'exploitation sexuelle d'enfants, sous peine d'emprisonnement. « Exploitez sexuellement des enfants, filles ou garçons, et c'est destination prison. Ici ou dans votre pays. » Cette phrase sert de slogan à la campagne qui a commencé ce mois-ci dans diverses villes brésiliennes, particulièrement dans celles qui reçoivent un flux touristique important et/ou dans celles où le marché touristique est le nerf de l'économie.

Selon des informations en provenance du Bureau d'information sur les droits des enfants (Agencia de Noticias de los Derechos de la Infancia - ANDI) cette campagne envisage de placarder des avis sur la voie publique, des affiches et des panneaux d'information, dans les principales avenues et les aéroports de Rio de Janeiro, Recife, Fortaleza, Belo Horizonte, San Pablo, Salvador, Belem, et Manaus. Une action plus directe et rapprochée par rapport aux touristes consistera à placer dans les passeports des étrangers des tracts informatifs. Ce matériel informatif est bilingue car il sera également remis aux populations de ces régions afin d'inciter à dénoncer des pratiques d'exploitation sexuelle. La campagne durera au moins six mois.

La mobilisation est soutenue par l'ONG Visão Mundial. Il s'agit de l'édition brésilienne de la campagne Projet de prévention du tourisme sexuel infantile, lancée il y a deux ans aux Etats-Unis, pays où se trouve le siège de cette organisation. L'expérience a déjà été menée également au Cambodge, en Thaïlande et au Costa Rica. Ronaldo Martins, directeur des relations institutionnelles de l'ONG explique que « cette action a rendu possible une meilleure compréhension du problème de la part des populations, ce qui a établi les bases d'une participation active de la société et d'une bonne relation avec les bureaux gouvernementaux, entre autres objectifs. » Les partenaires de Visão mundial dans cette initiative sont le ministre du tourisme, le secrétariat particulier des droits humains de la présidence de la République, le Comité national contre la violence sexuelle à l'encontre des enfants et adolescents, 45 Immigrations and Customs Enforcement.

Le Brésil, conjointement avec la Thaïlande et les Philippines, porte la responsabilité de 10% des cas d'exploitation sexuelle d'enfants et adolescents dans le monde, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Le Nord-Est brésilien est connu pour être l'une des principales destinations de cette pratique délictueuse. La situation s'aggrave lors des périodes de haute fréquentation comme par exemple le temps du Carnaval, moment de pointe des séjours d'étrangers.

Selon l'OMT, la majorité des touristes qui pratiquent le tourisme sexuel lors de leurs voyages au Brésil est constituée d'Européens de classe moyenne entre 20 et 40 ans, pour la plupart Italiens, suivis des Portugais, Hollandais et Etats-uniens.

[ADITAL](#), 24 janvier 2006.

- Source (espagnol et portugais) : voir à la fin de chaque texte.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.

Quelques autres articles publiés par Dial sur les enfants

Haïti - D 2711 - Moi, Jérémie, 11 ans, « chimère » et fier de l'être.

Haïti - D 2766 - Haïti dans la violence des chimères

Equateur - D 2774 - Le travail des enfants dans les mines

Paraguay - D 2775 - Enfants dans la rue

Brésil - D 2776 - Des bandes armées sont toujours une option pour les enfants et les adolescents

Colombie - D 2777 - Enfants colombiens dans la guerre

Paraguay - D 2778 - Les forces armées continuent à recruter des moins de 18 ans

Amérique Centrale - D 2779 - Des enfants enlevés lors des guerres civiles en El Salvador et au Guatemala sont aujourd'hui adultes. Que sont-ils devenus ?